TRAVELLING

ROYAL CAMERA CLUB DE HUY

Bimestriel : Décembre 2015 - Janvier 2016

Le mot du Président

Bonjour à vous toutes et tous,

Le 06 Février 2016 , c'est la fête du Royal Caméra Club de Huy

Menu

Apéritif maison

Entrée : Ballotine de saumon crème aigre parfumée à la dille

Plat : Suprême de volaille champignons des bois et pommes fondantes

Dessert : Moelleux au chocolat arrosé de crème anglaise au bourbon

Café

25 € tout compris

Inscription des repas chez Sylvain Massuyr , pour le 31 janvier 2016
085/231322 ou msylvain@live.be
Inscription des films chez Francis Thomas , pour le 31 janvier
2016
Avec la durée , le format ,et le support
085/216502 ou Francis.thomas@skynet.be

Les prochaines rencontres de l'EPLICINA

20 février 2016 CC Fléron "Scénario, Sport et Saisons de la vie"

Le festival de l'EPLICINA
(les cotations) aura lieu au RCCH
le(s) 9 et/ou 10 avril 2016

24 avril 2016 SAM Gala de l'Eplicina

Et toujours, nos deux nouveaux médias :

un site Web : royalcch.weebly.com

une page Facebook : taper www.facebook.com,

puis rechercher Royal Caméra Club Huy

Le comité

Président	Sylvain MASSUYR	085/ 23 13 22
et trésorier	Poissonrue, 35	msylvain@live.be
	4500 HUY	
Vice-Président	Francis THOMAS	085/ 21 65 02
et secrétaire	Rue du Marais, 30	francis.thomas@skynet.be
	4500 HUY	
Commissaires	Jean DEHON	085/ 71 21 47
	Rue de Boingt, 19	jean.deh@skynet.be
	4217 HERON	
	Myriam MOTTE	04/ 247 14 12
	Allée des Fauvettes, 40	almy56@gmail.com
	4432 ALLEUR	

★★★

AGENDA

2016

Janvier 2016	Séance club le 08
	Atelier 16
	Séance club 22
Février 2016	Ciné-dialogue le samedi 06
	Atelier 20
	Séance club 26
Mars 2016	Séance club le 11
	Atelier 19
	Séance club 25
Avril 2016	Séance club le 15
	Atelier 23
	Séance club 29
Mai 2016	Assemblée générale le 13
	Atelier 21

Toutes ces dates et surtout celles des ateliers ne sont pas coulées dans le béton; quelques modifications pourraient avoir lieu, mais vous serez prévenus en temps et en heure !

Liste des membres et accompagnants du Club de Huy

ABRASSART	Charles	085.23.66.47	charles.abrassart@gmail.com	0496/87.37.58
AWOUTERS	André	04.233.70.98	awouters.andre@voo.be	
BEAUJEAN	André	085.21.37.82	andre.beaujean@gmail.com	0478/342111
CATIAUX	Michele	085.21.65.02		
DASCOTTE	Alain	085.41.10.10	alain.dasc@gmail.com	0477/486461
DEBOIS	Paul	081.56.64.74	paul.debois@skynet.be	
DEHON	Jean	085.71.21.47	jean.deh@skynet.be	0475/868649
DELBRUYERE	Michel		delbruyere.michel@hotmail.com	0496/214766
DELCOMMINETTE	Willy	085.21.37.43	w.delcomminette@skynet.be	
DESSART	Marcel	085.23.30.42	marcel.dessart@skynet.be	0477/720740
FRANCOIS	Annie	081.56.64.74		
FUMAL	Eliane	085.23.24.30	elianefumal@hotmail.com	0498/624853
JOYE	Marguerite	085.31.19.74		
MOTTE	Myriam	04.247.14.12	almy56@gmail.com	0496/265683
MASSUYR	Sylvain	085.23.13.22	sylvainmassuyr@gmail.com	0474/721395
MOTTE	Alain	04.247.14.12	almy56@gmail.com	
NEGEL	Willy	019.58.71.16	willynegel@yahoo.fr	0486/086449
PETIT	Francis		francis.petit@scarlet.be	0474/513703
PONCELET	Sylviane	085.23.13.22		
RAMELOT	Luc	085.23.04.94	ramelot.luc@skynet.be	
RIGO	Suzanne			
SMETZ	Guy	085.25.51.19	gsmetz@skynet.be	
THOMAS	Francis	085.21.65.02	francis.thomas@skynet.be	0497/847140
VALENTIN	Myriam	085.23.44.49	myrvalentin1@gmail.com	
VANOVERSCHELDE	Gérard	085.31.19.74	gerard.vanoverschelde@skynet.be	
VANSEVEREN	Daniel	085.23.44.49		

Une bonne résolution

24 décembre. J'ai la chance d'être invitée dans ma famille pour la veillée de Noël, avec délicieux repas et cadeaux en perspective. Et donc, en ce début d'après-midi, j'ai devant moi un peu de ces quelques heures qui flottent de manière particulière lorsqu'on sait que l'on va passer une soirée festive et que l'on peut se reposer pour réserver entrain et énergie jusque tard dans la nuit.

J'en profite pour écrire quelques mots sur la magie de Noël : celle de la lumière contre l'obscurité. La lumière des décorations mais aussi du renouveau qui se prépare sous terre, avant que la nature ne s'éveille.

Les rues illuminées, l'effervescence joyeuse des préparatifs, le sapin qui scintille, les chaudes odeurs venant de la cuisine, les voeux que l'on envoie aux amis, la crèche chez certains, symbole de paix, et nos pensées aux personnes que l'on oublie parfois un peu trop ... c'est vraiment une période particulière, un point d'orgue lumineux qui permet de terminer l'année en beauté.

On voit donc poindre l'année nouvelle. Oh Oh ! Qu'avez-vous mis dans votre manne de projets ? Voyons ... être plus attentifs vis-à-vis de mes proches, faire une demi heure de marche chaque jour, étudier le néerlandais, cuisiner bio, faire du bénévolat, ... heu ...voyons ... faire un don à une oeuvre, ... et, ah mais oui ! réaliser de beaux films !

Aaaaah voilà. Ce qui serait bien, c'est de penser à mon club de cinéma et de programmer un ou deux petits films pour l'année 2016.

Sans aller très loin, sans se casser la tête, on peut créer de jolies choses.

Donc, à nos caméras et

bonne année à tous !

Myriam M.

Quelques devinettes :

1. Je fais le tour du sapin sans me déplacer. Qui suis-je ?

2. De quoi rêvent les dindes à Noël ?

3. Quelle différence existe-t-il entre la lettre A et le clocher d'une église ?

Appel à tous les réalisateurs : un film sur le thème du TOURISME pour l'année prochaine !

Réponses

1. Une guirlande de Noël.

2. De fêter le Nouvel An.

3. La lettre A, c'est la voyelle et le clocher d'une église, c'est là qu'on sonne.

Séance du 8 janvier 2016

Après avoir bu le verre de l'amitié, Sylvain et Francis nous rappellent la fête du club du 6 février et nous expliquent le nouveau règlement concernant le festival provincial de l'EPLICINA. Vous trouverez le détail des explications dans ce numéro (voir "Entente Provinciale Liégeoise des Cinéastes amateurs").

Sylvain rapelle aussi le concours du RCV 8/16 sur le thème du TOURISME, qui aura lieu le 16 janvier.

Bienvenue à Monsieur Jean-François Vandenbempt, membre sympathisant de notre club.

Films visionnés :

Vagues à l'âme, d'André Beaujean : film non terminé. Tourné à Venise en mai 2015, André oppose la Venise touristique, détruite peu à peu par des paquebots de croisières, véritables "mastodontes" polluant la ville (en dégagement de CO_2, 1 paquebot équivaut à 14.000 voitures), gâchant le paysage et ne rapportant quasi rien aux Vénitiens (tout, des repas aux bibelots-souvenirs, se consomme et se vend sur le bateau !) à la Venise d'un gondolier, Lucas, qui propose un circuit moins touristique : la Venise de toutes les beautés, celle des Vénitiens. Les images sont magnifiques. Sylvain souligne de petites longueurs au niveau des grands paquebots et Willy s'étonne du choix un peu "facile" d'un des morceaux musicaux (la Barcarole d'Offenbach).

Balade à la mer, de Myriam Motte : similitude entre les tracés du bois des portes d'une armoire, les vagues de la mer et les formes que celles-ci dessinent sur la plage. Sylvain suggère de supprimer le son "distordu" des dernières images. Jean-François Vandenbempt propose un autre titre (ex : Evasion), qui éviterait la référence à la mer.

Fancy Fair, de Francis Petit : un groupe de fillettes, dont celles de Francis, danse sur une chanson espagnole, et c'est vraiment mignon ! Francis a filmé

seul, avec 4 caméras très modestes, en devant éviter les professeurs et accompagnants circulant autour de l'estrade. Bravo !

Folklore à Jambes, de Michel Delbruyère : Michel a ajouté de nombreuses séquences à son film, déjà présenté le 13 novembre. En plus du défilé haut en couleur, nous pouvons admirer des danses folkloriques d'origines très diverses, place de la Wallonie. 2015 sonnerait le glas de cette tradition, la ville n'ayant plus le budget nécessaire pour la renouveler. Différents problèmes techniques gâtent les images; Michel arrangera cela lors d'un prochain atelier.

Lisbonne, d'Eliane Fumal : ciel bleu, azulejos, fontaines ... nous rêvons ! Eliane voulait avoir une première impression de son film sur grand écran. Nous attendons la suite avec plaisir !

Le Val d'Aoste, de Francis Thomas : première partie d'un documentaire, présenté sous forme de conférence, sur la magnifique région du Val d'Aoste. Nous visitons d'abord la ville, capitale de la région, où se trouvent des monuments exceptionnels datant de l'époque romaine, mais aussi du Moyen-Age, de la Renaissance. Ensuite, bonjour la nature avec la découverte du Parc national du Grand Paradis. Les paysages, ponctués de plans sur la faune et la flore sont superbes ! Encore une suite que nous attendons avec plaisir !

Myriam M.

Entente Provinciale Liégeoise des Cinéastes amateurs

eplicina

FESTIVAL PROVINCIAL DE l'EPLICINA (version 2016)

ART 1 Le concours est ouvert aux cinéastes et vidéastes amateurs de tout club affilié à l'EPLICINA. Les films sélectionnés pour le concours national FCVFB ne peuvent pas participer au concours provincial. Les films non sélectionnés pour le concours FCVFB seront retenus pour le Festival de l'EPLICINA pour autant que leurs auteurs souhaitent les inscrire. Pour compléter le plateau, pourront s'ajouter d'autres vidéos des membres de l'EPLICINA. Ceux qui seront présentés au festival devront avoir obtenu l'aval du comité de leur club respectif. Un film ne peut participer qu'à un seul ciné dialogue par année et à un seul provincial dans tout son parcours. Les films participants au festival de l'Eplicina pourront être représentés à la sélection du ciné dialogue de l'année suivante en vue de tenter de participer au national de cette année suivante. Les films d'une minute ne sont pas concernés par ce festival.

ART 2 Sont qualifiés d' « amateurs » les cinéastes et vidéastes pratiquant l'art ciné-vidéographique sans souci de profit et ne vivant pas de cette activité.

ART 3 Aucune censure ne sera appliquée aux films projetés.

ART 4 Les films sont répartis en deux catégories :

Fiction (animations, genres, scénarios, images de synthèse)
Réalité (documentaires, tourisme & reportages)

Ne sont pas admis les films à caractère politique, pornographique ou commercial. *(Un film « commercial » est un film qui a été commandé par un organisme ou une société quelconque contre rétribution, ou présentant un net caractère publicitaire au bénéfice de cet organisme ou société).* Ne sont pas admis : les films de "UNE MINUTE" (et moins), une compétition spéciale leur étant réservée.

ART 5 Les copies d'images autres que celles du réalisateur sont autorisées à concurrence de 10 % maximum. Les films à caractère historique voient leur limite portée à 50%.
L'EPLICINA décline toute responsabilité en cas de faute du réalisateur à cet égard.
Le réalisateur est tenu d'annexer au bulletin d'inscription de son film, le détail des copies utilisées et par l'apposition de sa signature il dégage l'EPLICINA de toute responsabilité en ce domaine.

ART 8 Les organisateurs mettront à la disposition des concurrents un lecteur multimedia USB.
Pour les films en DV, les supports suivants sont acceptés :
les clés USB avec un fichier DV lisible par le lecteur multimedia (pas AVI)
Pour les films en HD, les supports suivants sont acceptés :
les clés USB avec un fichier HD lisible par le lecteur multimedia (ex M2t, MTS, MP4,etc)
Les Blu-ray ne sont pas acceptés pour le moment.
Les recommandations suivantes sont applicables aux vidéogrammes :
- 5 secondes d'amorce noire avant le film
- 1 seul film présenté par clé USB

les clés USB devront être identifiés
Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables de dégâts ou pertes accidentels des supports des films présentés.

ART 9 Le jury sera composé de 5 membres choisis par l'assemblée en dehors de l'EPLICINA. Les membres du jury seront tenus d'assister à la projection de tous les films et aux délibérations complètes. Ils sont tenus au secret des délibérations, des résultats, et de tout ce qui se dit au sein du jury.
Aucun membre du jury ne peut avoir eu un **rôle significatif** dans la réalisation d'un film présenté (écriture, mise en scène, sonorisation, montage, prise de vue, acteur.

ART 10 Après délibération du jury, les films seront classés par catégories, sur 100 points.
Les films ayant obtenu 80 points et plus recevront une médaille d'or
70 à 79 points, une médaille d'argent
60 à 69 points, une médaille de bronze.
(Il est recommandé de ne pas attribuer moins de 60 points à aucun des vidéogrammes présentés).
Il sera attribué un 1er prix par catégorie et un grand prix de l'EPLICINA pour le film le plus haut coté (toutes catégories confondues).
Des prix spéciaux pourront récompenser des qualités marquantes parmi les différents films.

ART 10b Lors de la proclamation du palmarès, les films seront ventilés en deux divisions : la première reprenant les vidéastes qui ont obtenu un coq ou une médaille d'or durant les cinq années précédentes. La seconde division comprend tous les vidéastes ne faisant pas partie de la première division.

ART 11 Le « TROPHEE INTERCLUBS » est attribué au club ayant les trois films les mieux classés sur l'ensemble des films présentés.

ART 12 Le programme de gala sera établi par l'Eplicina. Son principal critère sera de réaliser une projection attractive et équilibrée, sans tenir compte du classement. Au moins un film de chaque club participant y sera présenté.

ART 13 Les auteurs des films retenus pour le gala ne seront pas prévenus. Les films présentés aux cotations restent à disposition du jury jusqu'au jour du gala.

ART 14 Les décisions du jury sont sans appel.

ART 15 La participation au concours provincial implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Tout cas non prévu sera tranché par le jury et le comité de l'EPLICINA.

N.B. Par décision lors de l'assemblée générale du 6 mars 2012, il doit être procédé à un « lissage » des cotations remises par les jurés. Ce lissage s'effectue comme suit :
Le secrétaire du jury introduit les cotes des 5 jurés dans la colonne renseignant le numéro du film et dans les lignes 4 à 8.
En cas d'absence d'un juré, le secrétaire note les cotes des jurés présents et attribue au juré 5 absent la moyenne des 4 autres cotes (ligne 9).
Au moyen de la souris, le secrétaire coche (clic gauche) dans le carré de la ligne 11,

Le programme effectue les opérations suivantes :
Calcul de la moyenne des 5 cotes (ligne 9)
Tri des 5 cotes par valeur croissantes et affichage dans les lignes 12 à 16 (macro Excel)

Calcul de la moyenne des 4 cotes les plus hautes (ligne 19)

Calcul de la moyenne des 4 cotes les plus basses (ligne 20)

Calcul d'un écart bas (différence entre la moyenne des 4 cotes les plus hautes et la cote la plus basse)

Calcul d'un écart haut (différence entre la cote la plus haute et la moyenne des 4 cotes les plus basses)

Correction éventuelle des cotes basses et hautes :

Si l'écart bas est >= 7 et > que l'écart haut, la cote la plus basse est remplacée par la moyenne haute - 5 pts

Si l'écart haut est >= 7 et > que l'écart bas, la cote la plus haute est remplacée par la moyenne basse + 5 pts

Affichage des 5 cotes retenues (lignes 25 à 29)

Calcul de la moyenne lissée et affichage dans la ligne 31.

Petit lexique pour slalomer dans le jargon des informaticiens

A

Allons-y : se pencher sur la question, sérieusement, pour s'aider dans les logiciels de montage cinématographique ;-))

ADSL : ligne internet à haute vitesse (plus rapide que l'analogique).

B

Bit (*binary digit*) : plus petite unité de mesure informatique, pouvant prendre deux valeurs distinctes, notées 0 et 1.

8 bits = un octet.

Byte = un octet (voir Octet).

Donc, attention : "bit" en français = "bit" en anglais

"byte" en anglais = "octet" en français.

Blu-ray : successeur du DVD (7Go environ), il a une capacité de stockage plus élevée (35 Go environ)

Bluetooth : standard de communication permettant l'échange de données à très courte distance via les ondes radio à très hautes fréquences (UHF = Ultra Haute Fréquence).

C

Carte mémoire : carte permettant de stocker des données, des fichiers, comme la clé USB.

Carte SD (*secure digital*) : carte mémoire très fine, de la taille d'un timbre poste.

Clé USB (*Universal Serial Bus* = connecteur universel "en série") : stocke des données, des fichiers, des films ...

Cloud (= nuage) : stockage informatique délocalisé; les données et les fichiers sont sauvegardés hors de votre ordinateur (d'où l'idée de nuage).

D

DVD (*Digital Versatile Disc*) : disque semblable à un CD mais d'une capacité de stockage plus élevée.

E

Ethernet : technologie qui permet de créer un réseau local.
(Ex : Aldi vend en ce moment un "kit wifi éthernet" càd, 2 adaptateurs, 1 avec prise de courant réseau et 1 avec amplificateur wifi intégré, ce qui amène le wifi dans chaque pièce de votre maison).

Extension : les trois (parfois quatre) dernières lettres après le point dans le nom d'un fichier. Il indique le type ou le format d'un fichier.

Exemples : fleur.doc : ouvre le programme (ou le logiciel) Word
fleur.xls : ouvre le programme Excell
fleur.mp3 : ouvre une morceau musical, de compression moyenne
fleur.cda : ouvre un morceau musical sur le disque introduit dans votre ordinateur, sans compression
fleur.pdf : ouvre une photocopie électronique (avec le programme Acrobate pour Windows et Aperçu pour Mac)
fleur.ppt : ouvre un diaporama PowerPoint
fleur.jpg : ouvre une image (JPEG : format de compression d'images)

F

Filtre : programme qui retient l'accès à des sites douteux ou dangereux.

H

HDMI (*High Definition Multimedia Interface*) : interface audio/video à haute définition (flux généralement non compressé).

J

JPEG : format de compression d'images.

L

Login (= nom de l'utilisateur) : code alphanumérique (lettres et chiffres) personnel que donne un utilisateur à un système informatique pour s'identifier.

M

Modem (modulateur-démodulateur) : appareil qui convertit des signaux afin de permettre l'échange de données entre ordinateurs à travers un canal analogique.

MP3 : format de compression audio.

O

Octet et ses multiples : utilisés comme unités de mesure pour la taille d'un fichier ou la mémoire d'un ordinateur.

Les multiples : kilo-octet (Ko) = 1024 octets
mégaoctet (Mo) = 1024 ko
gigaoctet (Go) = 1024 Mo
téraoctet (To) = 1024 Go

P

Pilote : petit programme qui sert à relier un ordinateur à son périphérique.
Pixel : chaque point d'une image électronique.

S

Streaming : technique de diffusion et de lecture en ligne et en continu de données multimédias, qui évite le téléchargement des données et permet la diffusion en direct ou en léger différé.
Système d'exploitation : programme qui gère le fonctionnement d'un ordinateur (Windows, Mac OsX, Linux).

Travelling

Bimestriel du RCCH

Décembre 2015-Janvier 2016

Editeur responsable:

Myriam MOTTE

Allée des Fauvettes, 40

4432 ALLEUR

Sur "www.facebook.com"

Notre page >>> "Royal Caméra Club Huy"